Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**25S044**

**Réalisation des prestations vidéo**

**Annexe AE**

**Cadre de réponse – Insertion sociale**

Conformément aux dispositions de l’article R. 2152-7 du Code de la commande publique, la performance en matière d’insertion professionnelle des publics en difficultés constitue un critère d’attribution du présent marché.

Le titulaire pourra réaliser une action d’insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles

Attention, ce questionnaire a pour objet de proposer des actions en faveur de l’insertion qui soient précises et liées au présent marché, et non pas la politique globale de l’entreprise en termes de responsabilité sociétale.

Il sera procédé au contrôle de l’exécution des actions d’insertion pour lesquelles le titulaire s’est engagé.

Le facilitateur CREPI Loiret pourra faire le lien avec les structures accompagnatrices et proposer au titulaire des personnes éligibles à ce dispositif, en fonction des besoins identifiés.

Les propositions formulées par les candidats s’entendent pour la durée totale d’exécution du marché (reconductions comprises).

***Action n° 1 : Promouvoir la découverte des métiers pour des personnes répondant au critère d’éloignement de l’emploi et ayant un projet professionnel confirmé dans les métiers exercés par le titulaire***

Le titulaire accueille en immersion professionnelle une personne répondant au critère d’éloignement de l’emploi, pour une durée minimale d’une semaine et pouvant aller jusqu’à 1 mois.

*La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) permet à toute personne éloignée de l’emploi de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d’activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.*

*Pendant la PMSMP, le bénéficiaire n’est pas l’employé de la structure d’accueil et il n’est pas rémunéré par elle. Il conserve le statut, le régime d’indemnisation ou la rémunération dont il bénéficiait antérieurement.*

*La PMSMP fait l’objet d’une convention normalisée conclue entre le bénéficiaire, la structure d’accueil, le prescripteur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi etc.), matérialisée par un formulaire CERFA.*

Proposition du Candidat :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’immersions professionnelles que le titulaire s’engage à mettre en œuvre |  |
| Durée de chaque immersion professionnelle (en jours) |  |
| Noms, Coordonnées et Fonctions du Référent pour la mise en place des PMSMP |  |

Modalités de contrôle de l’action :

* Convention d’immersion professionnelle signée
* Feuilles de présence signées par le tuteur et le stagiaire

***Action n°2 : Réserver un nombre d’heures de travail, à une ou plusieurs personnes éloignées de l’emploi.***

Le titulaire recrute directement une personne éloignée de l’emploi ou fait appel à de la mise à disposition de personnel en insertion pour réaliser tout ou partie des prestations liées au présent marché.

*A / Embauche directe* :

*Cette embauche peut se réaliser par tous les types de contrats de travail :*

* *CDD,*
* *CDI,*
* *Contrat d’apprentissage,*
* *Contrat de professionnalisation,*

*Le titulaire à l’entière responsabilité du choix du candidat, sous réserve de l’éligibilité de la personne au dispositif de la clause sociale d’insertion (cf. critères listés au CCAP)*

Attention*, la date de démarrage du contrat de travail doit être comprise dans le cadre temporel du présent marché.*

*B / Mise à disposition de personnel :*

*Le titulaire est en relation avec un organisme extérieur qui met à disposition du personnel pendant la durée du marché. Il peut s’agir :*

* *d’une entreprise de travail temporaire d’insertion (ETTI),*
* *d’une association intermédiaire (AI)*
* *d’un groupement d’employeurs pour l’insertion et la qualification (GEIQ)*

*Cet organisme se chargera du recrutement, du suivi et de l’accompagnement. Ces personnes seront encadrées par le titulaire.*

*Annuaire des structures inclusives :* <https://lemarche.inclusion.gouv.fr/prestataires/>

Proposition du Candidat :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’heures de travail que le titulaire s’engage à réserver à des personnes éloignées de l’emploi |  |
| Modalité (Embauche Directe et/ou Mise à Disposition) |  |
| *Si Embauche directe* : Type de contrat |  |
| *Si Mise à disposition* : Organisme identifié |  |

Modalités de contrôle de l’action :

* Contrat de travail
* Fiche navette de suivi des heures (transmise au titulaire au démarrage du marché)
* Factures de mise à disposition

***Action n°3 : Recours à la co-traitance ou sous-traitance avec une structure inclusive.***

Le titulaire réserve une partie des prestations réalisées dans le cadre du marché, à une structure inclusive.

*Par structure inclusive, il peut s’agir :*

* *d’une Entreprise d’Insertion (EI)*
* *d’un Atelier Chantier d’Insertion (ACI)*
* *d’une Entreprise Adaptée (EA)*
* *d’un Etablissement et Services d’Aide par le Travail (ESAT).*

*Annuaire des structures inclusives :* <https://lemarche.inclusion.gouv.fr/prestataires/>

Proposition du Candidat :

|  |  |
| --- | --- |
| Type de prestations co-traitées ou sous-traitées et Volume (€ HT) |  |
| Estimation du nombre d’heures de travail que cela représente |  |
| Structure inclusive identifiée |  |

Modalités de contrôle de l’action :

* Fiche navette de suivi des heures (transmise au titulaire au démarrage du marché)
* Factures de sous-traitance